

ENJEU SÉCURITÉ - Justice : la spirale négative (2)

UNE semaine s'est écoulée depuis l'opération de guérilla urbaine visant les prisons et le personnel pénitentiaire : clairement, la pire cacophonie règne dans les ministères régaliens ; derrière les usuelles rodomontades et formules viriles ("narco-ra-cailles") nul ne sait répondre à ces deux questions, aussi claires que cruciales :

- Qui a fait ça ?

- Depuis 1852 et Émile de Girardin, tout Français sait que "Gouverner, c'est prévoir". Pourquoi nul n'a-t-il rien prévu ? Pourquoi ce choc, cette surprise absolue ?

Mais dépassons ces épiphénomènes pour aller droit à l'essentiel. Sous M. Darmanin, comme sous M. Dupond-Moretti et tous leurs prédécesseurs depuis l'anarchiste Mme Taubira, la machine judiciaire-pénitentiaire française se dégingue chaque jour un peu plus. Pitreries, sanctions-bidon, avortements judiciaires : des faits récents, tous établis et vérifiés.

Répétons-le : sa minorité gauchiste n'empêche pas la justice française d'accomplir sa tâche du mieux qu'elle peut. Mais elle manque de tout : de magistrats, de personnel, de moyens, de prisons décentes ; de capacités à réinsérer des détenus (quand c'est possible) ... de suivre les malfaiteurs juvéniles pour éviter les rechutes criminelles... Quatre fois moins de procureurs en France qu'en Pologne ! Résultat concrets :

PITRERIES : Un détenu de la prison de Maubeuge (connu pour "violences") s'évade "lors d'une visite au zoo de la ville"... Auparavant, Abdelaziz C., condamné pour "acquisition et détention non autorisée de matériel de guerre (!) et extorsion aggravée", prétexte d'un besoin pressant lors d'un transfert, bouscule ses gardiens et disparaît. Ce bien sûr, après le drame Amra et de véhémentes promesses officielles de sécuriser les "extractions judiciaires"...

SANCTIONS-BIDON (Exemples d'occurrence hebdomadaire, choisis ces dernières semaines parmi bien d'autres). Idriss R., 19 ans, a incendié un bâtiment d'usine à Roanne... production interrompue... Machines-outils détruites... Dégâts, 500 000€... Condamné à "24 mois de prison", 16 avec sursis, 8 "fermes", sous bracelet électronique. Prison effective, zéro. Que dit le Code pénal art. 322-6 (incendies volontaires) ? Hors circonstances aggravantes, dix ans de prison, 150 000 € d'amende.

Agen, mars 2025 - 26 ans et toxicomane...connu de la justice... 14 voitures incendiées... 18 mois de prison, la moitié de sursis... le reste, ferme", sous bracelet électronique. Prison effective, zéro.

AVORTEMENTS JUDICIAIRES - "Aziz-la-Poisie" et Raouf O. dit "Jacques Chirac" dirigent un gang trafiquant la cocaïne, par centaines de kilos. Après d'intenses efforts, les policiers attrapent ces "gros poissons" ; les voilà en prison. Oui mais : erreurs de transmission entre magistrats (Instruction... Liberté & détention) ... Cafouillages procéduraux... "Atteinte à l'égalité des armes juridiques"... "Jacques Chirac" est libéré "sous contrôle judiciaire"... Aziz-la-poisie, lui, libéré début 2024 dans des circonstances analogues... Le sort s'acharne...

Nantes, avril 2019... épisode de la guerre entre le gang de Mohamed A. et d'autres narcos, trois hommes cagoulés rafalent un bar à chicha à l'arme de guerre, un mort. Magistrats menacés... Accélééré avant : mars 2025 avortement total : tous relaxés, un malchanceux prend deux mois de prison pour "trafic de drogue".

Marseille, avril 2025 - Pascal G., caïd de Marignane et environs "Sort des Baumettes (la prison locale) par la grande porte"... la police le traque de longue date... Quatre mises en examen, une pour tentative d'homicide... Cinq ans passent... Pascal G. libéré : "Délais déraisonnables", tempête la Cour de cassation... Retour en prison de l'intéressé : corruption d'un policier du renseignement intérieur ... Cafouillage et subtilités techniques.... Détention arbitraire ! la Cour d'appel d'Aix "concède une erreur". Le voilà libre. Son avocat sourit : "Il a une bonne étoile"...

Début 2025 - Île-de-France : un serrurier corrompu fournit à des cambrioleurs des passes VIGIK permettant aux postiers d'accéder aux boîtes des immeubles. Graal des cambrioleurs, ces VIGIK donnent accès à nombre des 600 000 immeubles parisiens. Résultat, une trentaine de cambriolages (connus).... Enquête.... râfle générale, huit mises en examen - au bout du compte, relaxe générale.

Février 2025 - Vitry-sur-Seine (94) et son célèbre "four" (supermarché de la drogue) de la cité Gagarine : cannabis, cocaïne, ecstasy, etc. Le caïd local, Mody D., dit "Chacal", est actif "depuis des décennies"... 18 mentions au casier judiciaire... Séjours en Colombie... Enquête en 2024, 7 écroués dont "Chacal"... Libéré début 2025 pour "vice de procédure ayant entravé les droits de la défense".

Ainsi de suite, tout l'année. Mais est-ce si grave que cela ? Oui bien sûr : les bandits libérés-en série s'enhardissent, n'ont plus peur de rien. Plus, le critère criminologique de "mise en incapacité sélective". En termes clairs : tant qu'un malfaiteur est détenu, il ne peut assaillir, dehors, les gens honnêtes. Chaque peine-bidon, chaque avortement de justice remet dans la rue des individus dangereux - non pour les puissants et les dirigeants vivant sous protection - mais pour la population de base ; elle, sans défense.

Bref, pour MM. Retailleau et Darmanin et pour parler en énarque, c'est plutôt "résultats contrastés". Dans l'ensemble, une profession échappe encore pour l'instant au doute croissant : celle des journalistes police-justice, qui leur doivent tout. Mais jusqu'à quand ? ●